

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le 04/11/2025

ID: 074-257401729-20251028-2025_07_1-AR

DELIBERATION 2025 07 0 🖺

Séance du mardi 28 octobre 2025 à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral, 74160 ARCHAMPS

Présidente: METRAL Christelle

Date de première convocation : 17/10/2025 Annulation comité défaut quorum : 24/10/2025

Nouvelle convocation : 17/10/2025 Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 7

Pouvoirs: 0

Nombre de votants: 7

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, GILSON Fabrice,

METRAL Christelle, MIVELLE Laurent

Absents: AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick,

<u>Excusés</u>: CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, LAVOREL Joëlle, PUGIN André, SAUGE Pascal, PUGIN André, SAUGE Pascal, RANNARD Paul, SCHUFFENECKER Anthony

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet: APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical APPROUVE A L'UNANIMITE, le compte rendu du comité syndical du 30 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre BELMAS

La Présidente, Christelle METRAL

Envoyé en préfecture le 04/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025 **5**²**L**6

Publié le 04/11/2025

ID: 074-257401729-20251028-2025_07_1-AR